



Division of TST Solutions L.P.

Formulaire abrégé original fourni par
Connaissance - Non négociable

-- Service --

* non-disponible dans toutes les régions

Service à la clientèle : 1 888 878-9229

Apposez ici une étiquette
autocollante de pro

Expéditeur Au point de cueillette

Adresse

Ville Prov.-État Code postal-Code Zip

Destinataire Au point de livraison

Adresse

Ville Prov.-État Code postal-Code Zip

À l'attention de : N° de téléphone

Tiers payant (si différent de ci-dessus)

Adresse ou numéro de casier postal

Ville Prov.-État Code postal-Code Zip

Frais de transport

Port dû Port payé Tiers payant

faites parvenir à

Note : Les frais seront port dû à moins d'avis contraire

Numéro de référence de l'expéditeur **Bon de commande**

Contrôle de la température

S/O Chauffé*

* non-disponible dans toutes les régions

Les marchandises décrites dans les présentes ont été reçues de l'expéditeur mentionné ci-dessus conformément à la classification et au tarif réglementaire déposés en vigueur à la date d'émission du présent connaissance. Elles étaient en bon état apparent (le contenu des colis et son état étant inconnu). Elles étaient marquées des détails relatifs à l'expéditeur et au destinataire tel qu'indiqué dans les présentes. Le transporteur consent à les transporter et à les livrer au point de destination, si ce point se trouve sur la route qu'il est autorisé à desservir, sinon, à les faire transporter et livrer par un autre transporteur autorisé à le faire. En utilisant le présent connaissance abrégé, l'expéditeur, le destinataire et le détenteur de ce document consentent à ce que les conditions figurant sur le connaissance long ou abrégé régulier normalement utilisé pour le service pour lequel il est émis par le transporteur s'appliquent comme si elles y apparaissaient en entier. L'expéditeur consent à ce que ces conditions régissent les relations de toute nature entre les parties actuelles ou futures au présent connaissance, comme s'il s'agissait du connaissance régulier du transporteur. Toutes les parties ayant un intérêt dans ce chargement reconnaissent que les spécifications, conditions et restrictions du formulaire apparaissant à l'annexe 2 du Règlement sur le transport (Q.C. 47 48, 13 janvier 1993) sont acceptées et réputées figurer au présent contrat de transport. Les indications de danger des marchandises dangereuses sont conformes avec le code des règlements fédéraux 49 (49 CFR), les instructions techniques de l'OACI ou le code IMDG.

Pièces	HM	Description des marchandises et de leur emballage (pour matières dangereuses, indiqué le N.I.P.)	livre <input type="checkbox"/>	Poids kg. <input type="checkbox"/>	Valeur déclarée -
					Responsabilité maximale de 2,00 \$ la livre / 4.41 & le kg; à moins que la valeur déclarée ne stipule autre chose.
					N° de référence WEB
					Contre remboursement
					Montant Monnaie (cochez-en une seulement)
					<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> É.-U.
					Frais pour C.R.
					Port dû <input type="checkbox"/> Port payé <input type="checkbox"/>
Total			Total		

AVIS DE RÉCLAMATION

a) Aucun transporteur n'est responsable d'une perte, d'un dommage ou d'un retard relatif aux marchandises transportées en vertu de ce connaissance, à moins qu'un avis écrit précisant l'origine, la destination et la date d'expédition du chargement, ainsi que le montant estimatif réclamé en réparation, ne soit remis au transporteur d'origine ou de livraison dans les 60 jours suivant la livraison des marchandises ou, dans le cas d'une non-livraison, dans les 9 mois suivant la date de l'expédition. b) La réclamation finale accompagnée d'un reçu des frais de transport payés doit être soumise au transporteur dans un délai de 9 mois suivant la date de l'expédition. Les transporteurs ne sont pas responsables des marchandises expédiées au "risque de l'expéditeur", au "chargement et dénombrement de l'expéditeur" et/ou si elles ne sont pas correctement emballées ou expédiées dans un caisson. La valeur convenue pour les marchandises en verre et/ou les marchandises fragiles, les marchandises en granit, marbre ou pierre de dimensions supérieures à 12" x 12" x 12", les effets personnels et/ou les biens usagés expédiés dans un caisson ou autre ne dépassent pas 0.10\$ la livre sur la base du poids réel.

Nombre de pieds utilisés	% du cubage de la remorque	Dimensions réelles	Diagramme de chargement	
--------------------------	----------------------------	--------------------	-------------------------	--

Je déclare que le contenu de ce chargement est décrit ci-dessus de façon complète et exacte par l'appellation réglementaire adéquate et qu'il est convenablement classifié, emballé et muni d'indications de danger - marchandises dangereuses et à tous égards bien conditionné pour être transporté conformément au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses et l'attestation prévue à l'article 172.204 du 49 CFR

Signature de l'expéditeur	Signature de conducteur	Signature du destinataire
	Expédition unique <input type="checkbox"/> Aux risques de l'expéditeur <input type="checkbox"/>	
Date	Date	Date
	N° de remorque	Décompte
		N° du sceau